



CAS ① Étape ①

**Le nom de l'association est :
La Société d'étude de la nature des Mauges.**

Plusieurs indices vous orientaient vers ce nom : les statuts n'étaient pas signés et ne peuvent être adoptés sans assemblée générale. Or, ils étaient antérieurs à l'assemblée générale constitutive. Il s'agissait probablement d'un document de travail. La page 2 d'*ArchivexNews* mentionnait également le nom de l'association.

Rappel !

**Avant de passer à l'étape suivante en suivant les consignes ci-après,
n'oubliez pas de positionner les jetons expertise sur le plateau.**

Les documents originaux et validés n'avaient pas été bien conservés.

Vous recontactez Léonie Gele pour retrouver les statuts originaux.

Elle en profite pour vous remettre un dossier sur l'action phare de l'association

« mon jardin, leur maison », lancée en 1992.

En quelle année cette action a-t-elle dépassé les 1000 jardins impliqués ?